Visites médicales : une nouvelle victoire FO,

recrutement d'un médecin de prévention dans l'Ain

Informations syndicales SNFOLC 01 - FNEC FP FO 01

Maison des syndicats 3 impasse alfred chanut
01000 Bourg en Bresse tél.- 04 74 21 17 35 snfolc01@orange.fr Jeudi 13 octobre 2011

Force Ouvrière obtient grâce à son action l'affectation d'un 2ème médecin de prévention pour l'Ain

---

A tous les personnels de l'Education Nationale de l'Ain (13/10/2011)

VISITE MEDICALE : une victoire Force Ouvrière !

La FNEC FP FO 01 obtient un 2ème médecin de prévention pour les personnels de l'AIN (2 jours de présence hebdomadaire supplémentaires)

Chers collègues,

Comme vous le savez, la FNEC FP FO 01 avec le SNUDI FO 01 avait déposé plus d'une centaine de demande de visites médicales pour les collègues du 1er degré en mai 2011. Les visites ont eu lieu en septembre. Force Ouvrière a également déposé et obtenu la visite pour 35 collègues du Lycée Lalande à la rentrée des congés d'automne.

L' administration a été obligée de tenir compte des demandes et affecte un 2ème médecin de prévention pour application du droit à cette visite.

FORCE OUVRIERE poursuit sa campagne et tient à disposition des collègues une demande de visite.

VOS DROITS SONT NOTRE SEULE LOI !

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter : snfolc01@orange.fr

Dès le 13 octobre, votez pour les 4 listes FO au CTM / CAPN / CTA / CAPD

Pour toutes questions ou problèmes

CONTACTEZ LE SYNDICAT

04 74 21 17 35 / 06 75 12 53 83 snfolc01@orange.fr

Pour être informé et défendu : JE ME SYNDIQUE !

POUR DES DELEGUES EFFICACES QUI INTERVIENNENT

POUR FAIRE RESPECTER VOS DROITS

NOUS VOUS INVITONS A VOTER ET A FAIRE VOTER FO,

DU 13 AU 20 OCTOBRE : UN VOTE INDISPENSABLE POUR PRESERVER L'OUTIL SYNDICAL : LE VOTE FO.

Elections professionnelles 2011 : **Entre le jeudi 13 octobre (10h) et le jeudi 20 octobre (17h)**

FO *l'indépendance, la différence*

4 votes - 4 clics utiles FO

Le VOTE Force Ouvrière dès le 13 octobre 10h00
aux CTM/ CTA/ CAPD/ CAPN

FO l'indépendance, FO la différence
Dès le 13 octobre, je vote, je fais voter FO

Titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à défendre
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à gagner
Force Ouvrière l'indépendance pour défendre les revendications

--